

Nombre de Conseillers : 14

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

**Compte rendu de Séance Ordinaire
du 11 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril , le Conseil Municipal convoqué par Madame le Maire, le trois avril s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Jacqueline SEIGNOURET, Maire.

Présents : Mme Jacqueline SEIGNOURET, Mr. Patrick CARREGUES, Mr. David FLEURY, Mr SOULIÉ Cédric, Mr CABAS Gérard, Mr ROSSI Tino, Mme BOUCHET Stéphanie, Mr GODEAS Philippe, Mme RALLIER Kelly, Mme BORDES Christine, CALVET Audrey.

Excusés : Mme REY Patricia, Mr BENOIST Cyril.

Absent : Mr RIEUCOS Geoffrey

Pouvoir : Mr BESNOIST Cyril donne pouvoir à Mme BOUCHET Stéphanie

Mme REY Patricia donne pouvoir à Mme CALVET Audrey

Secrétaire de Séance : Mr Cédric SOULIE

Ordre du jour :

Délibérations :

- ✚ Approbation du compte rendu du 20 février 2023,
- ✚ Motion pour la Pérennité de l'unité Pole Femme/Enfant du Pôle de Santé de Villeneuve,
- ✚ Transport scolaire – Tarif du transport scolaire rentrée 2023,
- ✚ Etude de devis :
 - Chemin Ruraux,
 - Acquisition de matériel,
 - Travaux de Bâtiments,
- ✚ Demande de subvention Fonds Vert, (travaux de bâtiments)
- ✚ Etude et vote du Compte Administratif 2022,
- ✚ Etude et Vote du Compte de Gestion 2022,
- ✚ Affectation du Résultat 2022,
- ✚ Etude et Vote des taux des 3 taxes 2023,
- ✚ Etude et Vote du Budget Primitif 2023,

Questions Diverses :

- Parole aux Elus,
- Parole aux Commissions

... / ...

**En conséquence,
il vous est proposé d'adopter la motion suivante :**

Considérant que le pôle Femme/Enfant du Pôle de Santé du Villeneuvois accueille chaque année, en moyenne, 650 naissances et 1.800 consultations de pédiatrie (hors urgences) ;

Considérant que le Pôle de Santé de la Vallée du Lot couvre un bassin de vie de près de 100.000 habitants, dont plus de la moitié sont domiciliés de 45mn à 1h de route des maternités d'Agen, Marmande, Bergerac ou Cahors, hors conditions de circulation ;

Considérant que, dans un territoire socio-économiquement sinistré, avec une population précaire rencontrant de fortes difficultés de mobilité, une telle distance est inenvisageable pour un suivi correct des grossesses, en particulier celles présentant des risques ;

Considérant qu'il n'y a ainsi plus aucun pédiatre libéral sur le territoire dépendant du Pôle de Santé de la Vallée du Lot et qu'au-delà de la prise en charge des grossesses et des accouchements, le suivi des nourrissons et des jeunes enfants est donc, lui aussi, menacé ;

Considérant que les 100.000 patients du territoire de la CPTS Visiosanté sont déjà confrontés à la difficulté de se soigner au quotidien, au point que 20% d'entre eux n'ont même pas de médecin traitant ;

Considérant qu'il n'est pas acceptable que la politique de santé soit dictée davantage par des considérations gestionnaires que par une logique de besoins des populations et des territoires dont le dynamisme et l'attractivité sont – pour partie – conditionnés par la qualité de l'offre de soins qui s'y déploie ;

Les conseillers Municipaux de Montpezat,

réunis en séance le 11 avril 2023 :

- S'OPPOSENT à toute fermeture, même temporaire, des services de soins proposés au sein du Pôle de Santé du Villeneuvois ;
- DEMANDENT à l'Agence Régionale de Santé ;
- DE S'ENGAGER clairement et définitivement sur la pérennité des différentes activités du pôle Femme/Enfant du Pôle de Santé du Villeneuvois ;
- DE RÉAFFIRMER son attachement à un équilibre départemental permettant de garantir un accès aux soins équitable à l'ensemble des Lot-et-Garonnais ;
- DE TRAVAILLER, à la mise en œuvre d'une solidarité

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

Donne un avis favorable pour la réalisation de ces travaux de réfection de la salle de bain.

&&&&&&&&&&&

Délibération 16/2023

**Etude de Devis
Menuiseries de la salle de
Musique
Menuiseries salle du musée**

Publié le 18 avril 2023
Transmis à la Préfecture le
18 avril 2023

Madame le Maire présente au Conseil Municipal un devis réalisé par la société SFS Sud Ouest Fermetures Services concernant le remplacement des menuiseries de la salle de musique et du local du musée.

- salle de musique remplacement de 6 fenêtres et de la porte d'entrée pour un montant de travaux de 6.044.00 € HT soit 7 252.80 € TTC
- salle du musée remplacement de 2 fenêtres pour un montant de 1 992.00 € HT soit 2 390.40 € TTC

Madame le Maire rappelle que la commune peut obtenir, pour la réalisation de ces travaux de remplacement des menuiseries permettant à la commune de réaliser des économies d'énergie, l'aide de l'Etat au titre du Fond Vert. A ce jour, nous ne connaissons pas le pourcentage de subvention qui peut nous être alloué.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

Donne un avis favorable pour faire une demande de subvention au titre du Fond Vert en vue de la réalisation de ces travaux.

Décide de faire une demande à hauteur de 50 % du montant HT des travaux.

&&&&&&&&&&&

Délibération 17/2023

**Demande de subvention
Fonds Vert
pour travaux de
remplacement de menuiseries**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à des travaux de remplacement de menuiseries au niveau de la salle de Musique mais également au niveau de la salle du musée.

Les devis présentés font apparaître un coût de travaux de :

- 6.044.00 € HT soit 7 252.80 € TTC pour la salle de musique,
- 1 992.00 € HT soit 2 390.40 € TTC pour la salle du musée,

Soit un total de travaux de 8 036.00 € HT soit 9 643.20 € TTC.

Madame le Maire rappelle que la commune peut obtenir, pour la

réalisation de ces travaux de remplacement des menuiseries permettant à la commune de réaliser des économies d'énergie, l'aide de l'Etat au titre du Fond Vert.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

Décide d'entreprendre cette opération d'investissement,

Demandera une étude thermique permettant d'apprécier les économies d'énergies pouvant être réalisées,

Prévoit d'inscrire au budget 2023 les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération au vu des devis présentés,

Sollicite une subvention de l'Etat au titre du Fond Vert,

Approuve le plan de financement suivant :

- Fond Vert 50 % 4 048.00 €
- Autofinancement 5 625.20 €

Donne pouvoir à Madame le Maire pour signer tous documents nécessaires à la réalisation de l'opération et au règlement des dépenses.

&&&&&&&&&&&&&&&&&

Information 04/2023

**Fonds Vert
Eclairage Public**

Publié le 28 février 2023

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un fond nommé Fonds vert vient d'être mis en place.
Ce fond d'accélération de la transition écologique vise à subventionner les investissements locaux des collectivités territoriales favorisant la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

Les projets éligibles pour ce qui nous concerne sont :

- La rénovation énergétique des bâtiments publics locaux,
- La rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public.

Concernant la rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public, Madame le Maire précise qu'un devis a été demandé au Syndicat Territoire d'Energie.

Il y est présenté :

- le remplacement de 26 luminaires,
- le remplacement de 16 consoles supports en acier galvanisé,
- le remplacement de 3 armoires de commandes,

pour un montant de travaux de 27 910.07 € TTC.

La contribution de la commune serait de 13 493.23 € HT.

A ce montant HT, il sera nécessaire de déduire une part de la subvention du Fond Vert une fois que le Syndicat Territoire

n'appelle ni observations ni réserves de sa part sur la tenue des comptes.

&&&&&&&&&&&&&&&

Délibération 23/2023

Affectation du Résultat du Compte Administratif Communal 2022

Publié le 18 avril 2023
Transmis à la Préfecture
18 avril 2023

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre position pour l'affectation du résultat du Compte Administratif communal 2022.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 33 757.72 €uros
- un excédent reporté de : 118 178.50 €uros
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 151 936.22 €uros
- un déficit d'investissement de : 13 183.66 €uros
- un déficit des restes à réaliser de : 47 20.00 €uros
- Soit un besoin de financement de : 60 383.66 €uros

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

- Résultat d'exploitation au 31/12/2022 :

Excédent	151 969.22 €uros
- Affectation complémentaire en réserve (1068)	60 383.66 €uros
- Résultat reporté en fonctionnement (002)	91 552.56 €uros
- Résultat d'investissement reporté (001) :	
Déficit	13 183.66 €uros

&&&&&&&&&&&&&&&

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les taux des 4 taxes de 2023.

Elle précise qu'il est nécessaire de garder un équilibre et estime qu'il est nécessaire d'augmenter ces taxes.

Délibération 24/2023

Taux des 4 taxes

Publié le 18 avril 2023
Transmis à la Préfecture
18 avril 2023

Madame le Maire propose une augmentation de 2 % soit 1.020000

TAXES	Bases 2023	Taux Ref. 2022	Taux 2023	Produit Fiscal
FONCIER BATI	556 100	37.04 %	37.78%	210 095
FONCIER NON BATI	95 800	51.65 %	52.68%	50 467

Mr CABAS

Mr ROSSI

Mr FLEURY

Mme CALVET

Mme BOUCHET

Mme BORDES

Mr SOULIE

Mme RALLIER

Mr RIEUCOS
(Absent)

Mr BENOIST
(pouvoir à Mme BOUCHET)

Mme REY
(pouvoir à Mme CALVET)

Mr GODEAS

n° Délibération	Objet de la Délibération
12/2023	Approbation du Procès-Verbal de la séance du 20 février 2023
13/2023	Motion pour la Pérennité de l'unité Pole Femme/Enfant du Pôle de Santé de Villeneuve
14/2023	Transport scolaire - Evolution Tarifaire
15/2023	Etude de Devis Réfection salle de Bain du logement Vidal
16/2023	Etude de Devis Menuiseries de la salle de Musique Menuiseries salle du musée
17/2023	Demande de subvention Fonds Vert pour travaux de remplacement de menuiseries
18/2023	Etude de devis travaux de voirie
19/2023	Etude de devis Bâche Incendie
20/2023	Etude de devis acquisition de chaises
21/2023	Etude et vote du Compte Administratif 2022
22/2023	Etude et Vote du Compte de Gestion 2022 communal dressé par le Receveur Municipal
23/2023	Affectation du Résultat du Compte Administratif Communal 2022
24/2023	Taux des 4 taxes
25/2023	Étude et Vote du Budget Primitif Communal 2023